

Sur la valeur controversée du subjonctif nié par *non* dans les questions de protestation et de délibération en latin

Colette BODELOT
(Université Clermont Auvergne, LRL, F-63000 Clermont-Ferrand, France)
Colette.BODELOT@uca.fr

RÉSUMÉ

Nous nous proposons de faire à partir d'un recueil d'exemples tirés de Plaute et de Térence une étude contextuelle des interrogations de « protestation » ou de « délibération », au sens large de ces termes. En tirant parti de l'analyse en « paires adjacentes » (Shegloff & Sacks 1973), nous définirons le rapport sémantico-énonciatif que ces questions entretiennent avec l'énoncé qui précède ou qui suit. Le subjonctif semble véhiculer dans toutes ces questions, conformément à la négation *non*, une valeur de possibilité de base, compatible avec l'émergence de diverses nuances modales à expliquer souvent en rapport avec le présupposé de l'énoncé adjacent. Dès le vieux latin, ces questions ne constituent donc pas de simples calques d'un modèle grec ou indo-européen de sens volitif.

Mots-clés: question de protestation – question de délibération – analyse contextuelle – morphème de négation *non* – valeur du subjonctif

SUMMARY

From a collection of examples from Plautus and Terence, we propose a contextual study of the so-called questions of protest or deliberation, in the broad sense senses of these words. Using the "adjacency pair" analysis of Shegloff & Sacks (1973), we will define the semantic and enunciative relationship that these questions have with the preceding or following utterance. The subjunctive seems to convey in all these questions, in accordance with the negative morpheme *non*, a basic value of possibility, compatible with the emergence of various modal nuances which are often to be explained in relation to the presupposition of the adjacent utterance. Thus, even in old Latin, these questions are not mere copies of a Greek or Indo-European model of volitional meaning.

Keywords : question of protest – question of deliberation – contextual analysis – negative morpheme *non* – meaning of the subjunctive

1. INTRODUCTION : ÉTAT DE LA QUESTION ; OBJECTIF

La valeur du subjonctif dans les questions de protestation et de délibération fait depuis longtemps l'objet d'une controverse qui oppose les tenants de la valeur de volonté du subjonctif¹ aux tenants de la valeur de possibilité² : les premiers, se situant souvent dans une perspective historique et comparative, essaient de retrouver en latin le modèle grec qui utilise dans ces interrogatives le subjonctif nié par μή qui sert à exprimer un ordre ou une défense³ ; les seconds réfutent cette thèse en y opposant notamment un argument formel, à savoir qu'à la forme négative ces questions en latin ne font pas intervenir *ne*, l'équivalent du grec μή, mais *non*, qui, tout en étant en latin le signifiant normal du morphème de négation⁴, est, en ce qui concerne le subjonctif, uniquement compatible avec le signifié de possibilité. Pour concilier les deux points de vue, certains linguistes parlent, comme Ernout-Thomas (1953² : 242), d'une « origine mixte » ou, comme G. Calboli (1966 : 288), d'une valeur du subjonctif qui se situe à la limite du sens volitif et du sens potentiel, au point qu'il assume la forme de la négation qui prévaut dans l'une ou l'autre langue. En se situant dans une perspective évolutive, M. Sabanéeva (1996 : 31-35) parle en latin ancien d'une dominante de volition du subjonctif, qui, suite à une transformation sémantique, s'ouvrirait progressivement, par ex. dans les questions délibératives, sur le monde du possible.

En partant de l'idée d'une corrélation entre l'occurrence de *non* et la signification potentielle du subjonctif⁵, nous nous proposons de déterminer ici synchroniquement en discours la fonction de ces subjonctifs en tirant parti de la grammaire textuelle. Pour que puisse aussi être mise à l'épreuve l'hypothèse d'un passage en latin de l'interprétation volitive à l'interprétation potentielle, les exemples sont empruntés à l'époque préclassique, à Plaute et à Térence⁶. Comme, d'après F. Thomas (1938 : 244)⁷, seul le subjonctif indépendant

¹ Voir C. E. BENNETT (1910 : 178-191); W. KROLL (1916 : 143) ; S. A. HANDFORD (1947 : 62-82) ; M. BASSOLS (1948 : 457-460, 512-513) ; J. B. HOFMANN & A. SZANTYR (1972² : 338).

² Voir A. DRAEGER (1874 : 281) ; J. COLLART (1975³ : 104) ; S. NÚÑEZ (1991 : 141-144, 211-215) ; C. TOURATIER (1994 : 138-139) ; H. PINKSTER (1995 : 254-255 ; 2015 : 483-487). Pour plus de références bibliographiques sur la question, voir G. CALBOLI (1966 : 287-288).

³ Voir à ce propos l'étude plus nuancée d'A. R. ANDERSON (1913), qui, tout en attribuant au subjonctif figurant dans les questions de protestation en grec une valeur jussive, reconnaît en latin à ce type de questions un fonctionnement propre et plus diversifié, qui n'est pas un simple calque du modèle grec.

⁴ Voir C. TOURATIER (1977 : 403-404).

⁵ Voir C. BODELOT (1987 : 109-110 ; 2003 : 267-268).

⁶ Ont été dépouillés pour cette étude plus particulièrement *l'Amphitryon*, *l'Asinaria* et *l'Aulularia* de Plaute et *l'Andrienne*, *l'Eunuque* et *l'Heautontimoroumenos* de Térence ; toutefois, pour les besoins de la cause, le corpus se trouve occasionnellement élargi à l'ensemble des comédies.

⁷ Sur le fait que le subjonctif dans les indépendantes ne peut pas s'identifier avec celui employé en subordonnée, voir aussi par ex. C. TOURATIER (1977) et G. SERBAT (1980).

« conserve intacte la valeur modale », il ne sera pas tenu compte des interrogations indirectes.

2. LE SUBJONCTIF ET LA NÉGATION *NON* : UNE APPROCHE EN TERMES DE « VISÉE » ET DE « PORTÉE »

Même si la distribution des négations *non* et *ne* nous invite à distinguer deux valeurs du subjonctif⁸, une valeur de possibilité et une valeur de volonté, nous optons à la base pour une approche globale du subjonctif en termes de « visée »⁹. La visée doit être conçue comme émanant du sujet énonciateur ou modal qui, parmi l'ensemble des occurrences qu'il peut envisager, s'oriente vers une valeur possible et la choisit sans éliminer entièrement les autres valeurs.

Cette caractérisation énonciative qui fait dépendre le mode retenu entièrement du choix du sujet peut s'appliquer aussi bien au subjonctif de possibilité que de volonté¹⁰. Si les deux sont ensuite niés par deux morphèmes distincts, c'est que « la négation n'y opère pas, selon H. Vairel (1981 b : 266), au même niveau » et que *ne* et *non* n'ont pas au contact d'un subjonctif la même « portée ».

Avec un subjonctif de volonté nié par *ne*, la valeur présupposée de *p* est positive. Sur ce contenu présupposé positif, logiquement et chronologiquement antérieur, s'exerce ensuite la visée négative du sujet qui ne veut pas que *p* préalablement admis se réalise¹¹. On dira que *non-p* est visé de l'extérieur par le sujet (« je ne veux pas que *p* ») sans que l'altérité, à savoir *p*, soit éliminée¹².

À la différence de *ne*, la négation *non* accompagnant un subjonctif de possibilité est censée éliminer *p*. Le chemin *p* envisagé, en l'absence de *non*, comme possible est donc, explicitement, par l'adjonction de *non* écarté au profit de tous les chemins autres que *p* qui restent disponibles¹³.

Que seul le subjonctif de possibilité soit compatible avec la négation *non*, appelée par S. Mellet (1992 : 31) par ex. « négation assertive », peut s'expliquer par le rapport différent qu'impossibilité et non-volonté entretiennent avec le réel : tandis que la négation de la possibilité de *p* conduit à la nécessité de *non-p*¹⁴, la volonté négative portée sur *p* ne rend pas nécessaire la réalisation de *non-p* ; autrement dit, ce qui n'est pas possible ne

⁸ C. TOURATIER (1977) parle même de deux morphèmes distincts du subjonctif.

⁹ Voir S. MELLET (1992 ; 1994).

¹⁰ Voir S. MELLET (1992 : 28-29 ; 1994 : 174).

¹¹ Ceci a aussi été constaté par H. VAIREL (1981 b : 265-268) à propos de *Ne feceris*, opposé de ce point de vue à *non dixeris*.

¹² Voir S. MELLET (1992 : 30 ; 1994 : 190-191).

¹³ Voir S. MELLET (1994 : 191).

¹⁴ Voir à ce propos encore S. MELLET (1992 : 32), qui porte référence à l'équivalence posée par Aristote entre « il n'est pas possible que *p* » et « il est nécessaire que *NON-p* ».

peut être qu'irréel mais ce qui n'est pas voulu peut exister et continuer à être réel.

3. ÉTUDE CONTEXTUELLE DES QUESTIONS AU SUBJONCTIF

En guise de marques de première articulation, ces énoncés présentent un morphème de subjonctif, qui peut donc être nié par *non*, et normalement un terme interrogatif. En cas de question totale, le terme interrogatif peut être absent et la modalité interrogative être supportée uniquement par une intonation suspensive. Ces signifiants ne suffisant pas à rendre compte de tous les effets de sens produits par ces énoncés, il faut tenir compte du contexte¹⁵ pour distinguer les questions de protestation et de délibération (au sens large) d'autres questions et aussi les distinguer entre elles.

3.1. Questions de protestation

Depuis une étude d'E. A. Schegloff et H. Sacks portant sur les structures conversationnelles, on a pris l'habitude de considérer la vraie question informative comme le premier membre d'une « paire adjacente » (*adjacency pair*)¹⁶ constituée d'une question (première partie de la paire) et de sa réponse (seconde partie de la paire)¹⁷. Cette analyse en paires adjacentes nous paraît applicable aussi à la question de protestation à condition qu'on inverse l'ordre de succession des deux parties de la paire ; la question de protestation étant une question rhétorique, elle donne en effet lieu à une assertion dérivée qui sert de riposte polémique à un stimulus émanant d'un interlocuteur¹⁸. Exprimant une réaction affective, ce type d'énoncé est parfois aussi qualifié d'exclamatif¹⁹.

Une situation fréquente est celle où la première partie de la paire est constituée d'un énoncé de force illocutoire directive. Cette force peut être exprimée, comme en (1a-b), de façon directe par une proposition autonome au subjonctif de volonté ou à l'impératif :

(1a) Ter. *Andr.* 649 : CH. **Habeas** ! PA. **Habeam** ? Ah ! *Nescis quantis in malis uerser miser*

« Que tu la possèdes ! :: Je la posséderais ? Ah, tu ignores dans quelles difficultés je me débats, malheureux »

(1b) Plaut. *Asin.* 696-697 : LI. **Circumda** torquem e bracchiis, meum collum **circumplecte**. / AR. *Ten complectatur, carnufex* ? « Fais-moi un collier de tes bras, enlace mon cou. :: Elle t'embrasserait, bourreau ? »

¹⁵ Voir déjà H. KRAZ (1862 : 21).

¹⁶ Voir E. A. SCHEGLOFF & H. SACKS (1973 : 295-296).

¹⁷ Voir à ce propos aussi R. RISSELADA (2005).

¹⁸ On ne parle de paire adjacente que lorsque les deux parties de la paire procèdent de deux locuteurs distincts ; voir SCHEGLOFF & SACKS (1973 : 295).

¹⁹ Voir par ex. C. TOURATIER (1994 : 496).

Le verbe de la question de protestation se trouve le plus souvent à la première personne, mais comme le montre (1b), les deux autres personnes ne sont pas exclues.

D'une façon indirecte, la force directive peut dériver :

- d'un énoncé complexe :

(2) Ter. *Andr.* 900 : PA. ***Sine me expurgem atque illum huc coram adducam.*** SI. ***Adducas ?***

« Permits-moi de me disculper et de te l'amener ici devant toi. :: Tu l'amènerais ? »

- d'une proposition indépendante de forme déclarative :

(3) Plaut. *Asin.* 699-700 : LI. ***Vehes pol hodie me, si quidem hoc argentum ferre speras.*** / AR. ***Ten ego ueham ?***

« Par Pollux, tu me serviras aujourd'hui de monture, si vraiment tu espères emporter cet argent. :: Moi, je te servais de monture ? »

- d'une interrogative comportant une négation, *non*²⁰/*nil*, et correspondant à un ordre agacé au sens de : « Mais vois donc » ou « réponds donc quelque chose » :

(4a) Ter. *Eun.* 675-676 : PY. *Vbi est ?* PH. *Rogitas ?* ***Non uides ?*** / PY. ***Videam ?*** *Obsecro, quem ?* PH. *Hunc scilicet.*

« Où est-il ? :: Tu le demandes ? Ne vois-tu donc pas ? Moi, je verrais ? Qui, je t'en prie ? :: Celui-ci, évidemment. »

(4b) Ter. *Eun.* 152-153 : TH. ***Nil respondes ?*** PH. *Pessuma, / Egon quicquam*²¹ *cum istis factis tibi respondeam ?*

« Tu ne réponds rien ? :: Misérable, moi, je te répondrais quelque chose avec la conduite qui est la tienne ? »

Aux yeux des tenants de l'interprétation volitive du subjonctif, ces énoncés reproduisent le modèle type d'une séquence de protestation : le subjonctif de volonté y reprendrait en écho la modalité déontique de l'énoncé précédent. Cette interprétation semble de surcroît être cautionnée par des énoncés du type de (5), où la question de protestation peut apparaître comme une citation indirecte de la proposition volitive qui précède :

(5) Ter. *Andr.* 281-284 : MY. *Vnum hoc scio, hanc meritam esse ut memor esses sui.* / PA. ***Memor essem ?*** *O Mysis, Mysis ! Etiam nunc mihi / Scripta illa dicta sunt in animo Chrysidis / de Glycerio : ...*

« Je ne sais qu'une chose, qu'elle a mérité que tu la gardes en mémoire. :: La garder en mémoire ? Ô Mysis, Mysis ! Encore en ce moment elles sont gravées dans mon cœur, ces paroles de Chrysis à propos de Glycère : ... »

²⁰ Sur ces questions en *non* orientées dans un sens argumentatif qui les oppose au contexte précédent, voir F. HOFF (1979 : 102) et A. ORLANDINI (2001 : 279 n. 10).

²¹ Sur l'emploi de *quisquam* « discordantiel » dans un contexte d'indignation ou de protestation, voir A. ORLANDINI (2001 : 43-53 ; 299-300) : *quisquam / quidquam* y dénote quelqu'un/quelque chose qui, selon l'avis du locuteur, ne devrait pas exister.

Mais cet effet d'écho par rapport à un énoncé précédent existe aussi pour une force illocutoire autre que directive. À preuve :

(6) Ter. *Andr.* 381-382 : DA. *Tum haec solast mulier ; dictum ac factum, inuenerit / Aliquam causam quamobrem eiciat oppido.* PA. **Eiciat** ? DA. *Cito !*

« Et puis c'est une femme seule ; sitôt dit, sitôt fait, il aura vite fait de trouver une raison de la chasser de la ville. :: Il la chasserait ? :: Et rapidement ! »

où le premier *eiciat* ne peut guère être interprété comme un subjonctif de volonté ; si valeur modale il y a à ce stade, il s'agit plutôt d'une valeur de possibilité, ce qui signifie que Pamphile s'indigne contre un fait simplement présenté comme concevable par son interlocuteur.

Une reprise-écho d'une volonté antérieure semble enfin exclue pour des raisons formelles en (7), où se manifeste une discordance flagrante entre les négations *ne* d'une part et *non* de l'autre :

(7) Ter. *Phorm.* 418-420 : PH. *Ohe ! / Actum, aiunt, ne agas.* DE. **Non agam** ? *Immo haud desinam / Donec perfecero hoc.*

« Holà ! Ne règle pas, dit-on, ce qui est réglé. :: Je ne réglerais pas ? Bien au contraire, je ne m'arrêterai qu'une fois venu à bout de cette affaire. »

En surface, on constate en (8a) une autre discordance entre la polarité négative (*ne attigas me*) et la polarité positive (*te tangam*) des deux parties de la paire :

(8a) Plaut. *Truc.* 276-277 : AST. **Ne attigas me.** :: TR. *Egon te tangam ? Ita me amabit sarculum, / Vt ego me ruri amplexari mauelim patulam bouem,*

« Ne me touche pas. :: Moi, je te toucherais ? Que mon sarcloir m'en soit témoin, je préférerais embrasser à la campagne une vache aux longues cornes, »

Cette orientation contraire des polarités est hautement significative ; elle montre que le locuteur s'en prend au présupposé²² positif de l'énoncé prohibitif de son interlocutrice Astaphie. Celle-ci vient de porter une visée de volonté négative sur un attouchement de Truculentus qu'elle tenait pour possible. En s'inscrivant en faux contre ce présupposé, Truculentus suggère que la servante n'avait pas besoin de proférer son interdiction, tellement l'idée de la toucher lui paraît inconcevable.

Une situation analogue, mais avec inversion des polarités par rapport à (8a), se présente en (8b) :

(8b) Plaut. *Pseud.* 510-511 ; 515-517 : PS. *Dabis. / Iam dico ut a me caueas. (...)* / (...) *Facito ut memineras. / SI. Egon ut cauere nequeam,*

²² Sur le fait que, dans une question de protestation au subjonctif, le locuteur, plutôt que de reprendre un « posé » jussif, reprend, sous forme interrogative, la valeur virtuelle/éventuelle qui représente ce qui est présupposé (et ce qui est logiquement antérieur au jussif), voir, en rapport avec l'interrogation indirecte, C. BODELOT (2003 : 268).

cui praedi<ci>tur ? / PS. Praedico, ut caueas ; dico, inquam, ut caueas. Caue !

« Tu m'en donneras <de l'argent>. Je t'avertis de prendre garde à moi. (...) Tâche de t'en souvenir. :: Moi, je ne serais pas capable de prendre garde quand je suis averti ? :: Je te préviens de te bien garder ; je t'avertis, dis-je, de te bien garder. Prends bien garde ! »

À un ordre positif répond cette fois la réfutation d'une présupposition négative. Ici, le contexte de provocation dans lequel s'inscrit la scène est important : ce n'est pas le présupposé de possibilité d'un simple ordre mais le présupposé d'impossibilité²³ d'un défi lancé par un adversaire qui devient le posé explicite de la question de protestation. Par *nequeam*, de modalité radicale²⁴, et *ut*, de valeur indéfinie, est souligné le caractère honteux de l'incapacité supputée, « sous quelque angle qu'on l'envisage »²⁵.

Donc même après un premier énoncé de force directive, la lecture volitive du subjonctif dans la seconde partie de la paire n'est pas toujours possible. L'interprétation potentielle du subjonctif semble en revanche convenir à toutes les situations, peu importe que le premier énoncé qui déclenche l'indignation représente :

- un acte de questionnement :

(9) Ter. *Haut.* 1013-1016 : SO. *Non uides quantum mali ex ea re excites ? / Subditum se suspicatur.* (...) CH. **Confitere ?** / SO. *Au, obsecro, istuc inimicis siet ! / Egon confitear meum non esse filium, qui sit meus ?*

« Tu ne vois donc pas quel mal tu causes avec cette affaire ? :: Il soupçonne qu'il est un enfant supposé. (...) :: Tu en fais l'aveu ? :: Holà, je t'en prie, laisse nos ennemis s'en charger ! Moi, je ferais l'aveu qu'il n'est pas mon fils, alors qu'il l'est ? »

- un acte d'assertion :

(10a) Ter. *Andr.* 915 : CH. **bonus est hic uir.** SI. **Hic uir sit bonus ?**

« C'est un honnête homme. :: Lui serait un honnête homme ? »

(10b) Plaut. *Asin.* 481-483 : ME. **Dabitur pol supplicium mihi de tergo uestro.** *Vae te ! / LE. Tibi quidem supplicium, carnufex, de nobis detur ? ME. *Atque etiam / Pro dictis nostris maledicis poenae pendentur mi hodie.**

« Par Pollux, j'aurai satisfaction au grand dam de votre dos. Gare à toi. :: Toi, bourreau, tu aurais satisfaction à nos dépens ? :: Et de plus je vous ferai expier aujourd'hui toutes vos injures à mon adresse. »

²³ Sur les présupposés qu'un énoncé peut imposer à l'auditeur, « qui n'est pas sollicité, mais contraint de les accepter », voir O. DUCROT (1972 : 167).

²⁴ Sur la valeur radicale usuelle de *nequeo*, voir par ex. A. ORLANDINI (2001 : 323) ; pour un aperçu succinct sur la modalité et les verbes modaux, voir A. LÓPEZ FONSECA (2009 : 449-452) ; pour une étude plus détaillée sur les verbes modaux de nécessité et d'obligation ainsi que de possibilité, voir S. NÚÑEZ (1991 : 66-88).

²⁵ Pour cette glose de la valeur de *ut* indéfini, voir G. SMITH (1999 : 111).

- ou un acte d'interpellation, exprimé par ex., comme c'est le cas en (11), par un vocatif à fonction qualifiante :

(11) Plaut. *Amph.* 812-813 : AL. *Obsecro ecastor, cur istuc, mi uir, ex ted audio ? / AM. Vir ego tuus sim ? ne me appella, falsa, falso nomine.*

« Par Castor, je t'en prie, mon mari, pourquoi entends-je ces paroles de ta bouche ? :: Moi, je serais ton mari ? Ne me donne pas, ô fausse créature, un faux nom. »

Parfois, le locuteur s'en prend aussi à une idée qui, dans une situation donnée, lui a effleuré l'esprit, sans intervention d'autrui :

(12) Ter. *Andr.* 259-264 : Pamphile, à la fin d'un long soliloque tenu en aparté, où il a évoqué son désarroi et ses scrupules : *Sed nunc quid primum exsequar ? / Tot me impediunt curae quae meum animum diuersae trahunt : / Amor, misericordia huius ; nuptiarum sollicitatio, / Tum patris pudor, qui me tam leni passus est animo usque adhuc / Quae meo cumque animo libitumst facere. Eine ego ut aduerser ? Ei mihi ! / Incertumst quid agam.*

« Mais maintenant, que faire d'abord ? Tant de soucis m'embarrassent, qui tiraillent mon esprit en sens opposé : amour, pitié pour elle ; l'appréhension du mariage, ensuite scrupules envers mon père, qui m'a laissé faire jusqu'à présent avec tant de clémence tout ce qu'il m'a semblé bon de faire. M'opposerais-je à lui ? Malheur à moi ! Je ne sais que faire. »

En cas d'interaction verbale, le désaccord se manifeste avec force, car le contestataire, en niant par une question rhétorique la concevabilité de la prédication exprimée, s'en prend aux prémisses de l'acte de langage antécédent, qui se trouve de ce fait ébranlé dans ses bases.

On peut aussi avoir affaire, comme en (13), à une question de protestation négative, orientée vers une assertion affirmative :

(13a) Plaut. *Asin.* 884-886 : DE. *Egon ut non domo uxori meae / Subripiam in deliciis pallam quam habet atque ad te deferam ? / Non edepol conduci possum uita uxoris annua.*

« Je ne déroberais pas à la maison à ma femme le manteau qu'elle aime particulièrement pour te l'apporter ? On ne peut m'y faire renoncer, par Pollux, au prix d'un an de sa vie. »

(13b) Ter. *Eun.* 796-798 : THR. *Pamphilam ergo huc redde, nisi ui mauis eripi. / CH. Tibi illam reddat aut tu eam tangas, omnium... ? GN. Ah, quid agis ? Tace. / THR. Quid tu tibi uis ? Ego non tangam meam ?²⁶*

« Alors rends-moi ici Pamphila, si tu ne veux pas que je te l'arrache de force. :: Elle te la rendrait et tu la toucherais, ô de tous le plus ... ? :: Eh,

²⁶ L'énoncé-stimulus *Tu eam tangas... ?*, auquel répond *Ego non tangam meam ?*, exprime lui-même une réaction d'indignation, orientée vers une suggestion négative : « Tu ne devrais pas la toucher... ».

de quoi te mêles-tu ? Tais-toi. :: Oh, mais qu'est-ce qui te prend ? Je ne toucherais pas celle qui est à moi ? »²⁷

Dans ce cas, on voit se superposer à la négation interne du subjonctif de possibilité, à savoir *non*, une négation argumentative impliquée par la question rhétorique. Il en résulte une négation double : « Il n'est pas vrai que x puisse ne pas faire y », le tout équivalant à une assertion pathétique du type de : « x fera bien y ». C'est en ce sens qu'on peut dire que *non* dans une question de protestation fonctionne comme « marqueur d'une orientation argumentative ». La différence par rapport à une simple interro-négative demandant une confirmation (Type : *Nonne amicus meus es?* « N'est-il pas vrai que tu es mon ami ? »)²⁸ est que la question de protestation niée par *non* – dont l'incidence reste limitée à la prédication –, n'argumente pas dans le sens du contexte précédent ; son orientation globalement positive ne peut que s'inscrire en faux contre une condition de succès²⁹ de l'ordre négatif, à savoir la possibilité de *non p*³⁰, qu'il s'agit ici de réfuter³¹.

Souvent, lorsqu'on parle de questions de protestation, on ne cite que des exemples de questions totales. Or les questions introduites par un thème en **k^w*- peuvent elles aussi s'en prendre aux prémisses d'un énoncé précédent ; l'orientation argumentative sera ici encore négative en présence d'une partielle positive :

(14a) Plaut. *Amph.* 748 : AM. **Audiuistin** tu me narrare haec hodie ? SO. **Vbi** ego **audiuerim** ?

« M'as-tu entendu raconter aujourd'hui une telle chose ? :: Où l'aurais-je entendu ? »

(14b) Plaut. *Amph.* 783-784 : AM. *Agedum*, **exsolue** *cistulam*. / SO. **Quid** ego *istam* **exsoluam** ? *obsignatast recte*.

« Vas-y, ouvre le coffret. :: Pourquoi l'ouvrirais-je ? (trad. A. Ernout : « À quoi bon l'ouvrir ? »). Il est cacheté comme il faut. »

On note dans ce cas l'emploi fréquent de *quid*, qui sert surtout dans la langue courante à introduire des questions rhétoriques ; *quid* y implique une mise en demeure du co-énonciateur concernant le bien-fondé de l'acte énonciatif préalable qui a déclenché la protestation.

Quoique rare, cet emploi n'est pas inexistant avec *cur* :

²⁷ Pour une seconde partie de paire associant, par contraste, deux volets, un premier positif et un second négatif, voir par ex. Plaut. *Asin.* 490 : LE. *Tu contumeliam facias, tibi non dicatur ?* « Alors toi, tu infligeras des outrages et on ne te dirait rien ? »

²⁸ Voir, sur ce point, la vue divergente d'A. ORLANDINI (2001 : 276).

²⁹ Voir J. LYONS (1990 : 230, 353-354).

³⁰ Sur la condition de « contrôlabilité » du contenu d'un ordre », voir par ex. H. PINKSTER (1995 : 22).

³¹ Cela ressort bien d'une paire adjacente souvent commentée dans ce contexte, à savoir Plaut. *Capt.* 139-140, cité plus loin en (17a) ; à ce propos, voir M. SABANÉVA (1996 : 34), A. ORLANDINI (2001 : 276). Voir aussi Ter. *Phorm.* 418-420, cité en (7), où *ne agas* a cependant, par son emploi dans un contexte proverbial, la valeur d'un indéfini.

(15) Plaut. *Asin.* 46-49 : DE. **Cur hoc ego ex te quaeram aut cur miniter tibi, / Propterea quod me non scientem feceris ? / Aut cur postremo filio suscenseam, / Patres ut faciunt ceteri ?**

« Pourquoi te questionnerais-je à ce propos et pourquoi t'accablerais-je de menaces pour ne pas m'avoir tenu informé ? Et pourquoi enfin m'emporterais-je contre mon fils, comme font les autres pères ? »

Tout est dans ce cas une question de « portée » : c'est la portée large extrapredicative des interrogatifs³² (« Y aurait-il une raison pour que *p* ? » / « quelle raison y aurait-il pour que *p* ? ») qui est à l'origine d'un acte dérivé d'assertion négative (« Il n'y a pas de raison pour que *p* »)³³.

L'orientation argumentative sera en revanche positive en présence de *quid(=)nī/quippe nī* ou *quippinī*, où *nī* – malgré quelques doutes qui persistent sur son étymologie³⁴ – semble représenter la négation **nē* + *ī* (particule épideictique)³⁵ :

(16a) Plaut. *Amph.* 434 : SO. **Tu negas med esse ? ME. Quid ego ni negem, qui egomet siem ?**

« Tu nies que ce soit moi ? :: Pourquoi ne nierais-je pas, quand <Sosie> c'est moi ? »

(16b) Ter. *Eun.* 674 : PY. **Habesne hominem, amabo ? PH. Quidni habeam ? PY. O factum bene !**

« Est-ce que tu tiens notre homme, de grâce ? :: Pourquoi ne le tiendrais-je pas ? (trad. J. Marouzeau : « Si je le tiens ! ») :: Oh la bonne affaire ! »

(16c) Ter. *Haut.* 529 : SY. **Scis esse factum ut dico ? CH. Quid ego ni sciam ?**³⁶

« Est-ce que tu sais que cela s'est passé comme je dis ? :: Pourquoi ne le saurais-je pas ? » (trad. J. Marouzeau : « Comment ? Si je le sais ! »)

(16d) Plaut. *Pseud.* 916-918 : PS. **Nimis tandem ego aps te contemnor. / <SI.> Quippe ego te ni contemnam, / Stratoticus homo qui cluear ?**

« Tu me traites enfin avec trop de dédain. :: Pourquoi ne te dédaignerais-je pas, quand j'ai la réputation d'un homme de guerre ? »

L'acte dérivé d'assertion est ici encore, selon F. Fleck (2008 : 82-83), l'effet de la négation externe. Avec inversion de polarité, la question rhétorique « Quelle raison y aurait-il pour que ne pas ? » équivaut en (16) à une assertion familière au sens de : « Bien sûr que oui ». Sur le plan interactif, cette riposte, vive et péremptoire, qui doit souvent être proférée sur un ton de surprise, sert

³² Sur l'incidence large de *quomodo* à l'ensemble de *p*, voir par ex. C. BODELOT (2014 : 73-76).

³³ Sur les emplois différents de *cur* et de *quid* ainsi que de *cur non* et de *quidni* (ou *quippini*), voir par ex. F. HOFF (1979 : 167-173) et F. FLECK (2008 : 79-88).

³⁴ Voir, à ce propos, par ex. J. B. HOFMANN & A. SZANTYR (1972² : 458), qui, quoique privilégiant l'étymologie d'O. Brugmann (*ni* = *non*), renvoient à Ribbeck, qui propose *ni* = *nisi* (*Quidni negem ?* = *Quid aliud faciam nisi negem ?*).

³⁵ Voir A. ERNOUT & A. MEILLET (1951³ : 768, 5°). Certains linguistes, comme par ex. C. E. BENNETT (1910 : 187), tirent parti de cette négation pour accréditer l'hypothèse d'une origine volitive du subjonctif employé dans les questions de protestation et de délibération.

³⁶ Pour plus de questions introduites par *quid(=)ni*, voir par ex. C. E. BENNETT (1910 : 183).

à évacuer un doute, à repousser une suggestion négative ou à renchérir ironiquement sur une assertion préalable. D'où, d'un point de vue argumentatif, l'équivalence illocutoire qui existe entre (17a), où la question de protestation est une question totale niée par *non* :

(17a) Plaut. *Capt.* 139-140 : HE. **Ne fle.** ERG. *Egone illum non fleam ? egon non defleam / Talem adolescentem ?*

« Ne pleure pas. :: Moi, je ne le pleurerais pas ? Moi, je ne pleurerais pas abondamment un tel jeune homme ? »

et (17b), où la question de protestation est, du point de vue formel, une question partielle niée par *quid ni* :

(17b) Plaut. *Pseud.* 96-98 : PS. **Quid fles,** *cucule ? uiues.* CA. **Quid ego ni fleam,** / *Quoi nec paratus nummus argenti siet / Neque libellai spes sit usquam gentium ?*

« Pourquoi pleures-tu, nigaud ? Tu vivras. :: Pourquoi ne pleurerais-je pas quand je n'ai pas la moindre pièce d'argent, pas le moindre sou à espérer au monde ? »

Dans les deux cas, le second locuteur vise *p*, c'est-à-dire le fait de pleurer, qu'il oppose à *non p*, recommandé ou suggéré par le premier locuteur. Dans le second cas, *quid... ni* semble avoir été préféré à *-ne... non* pour faire écho à *quid* employé dans la première partie de la paire ; plus vif et familier, ce dernier type ne produit pas le même effet pathétique que le premier.

Quoique l'emploi de *quid(=)ni* comme introducteur d'une question directe de surprise soit largement mécanisé dès Plaute, cet interrogatif est sporadiquement concurrencé, dans un contexte identique, par *quin* ou *cur non* :

(18a) Plaut. *Mil.* 426 : SC. *Me rogas, hem, qui sim?* PH. **Quin ego hoc rogem** *quod nesciam ?*³⁷

« Eh quoi, tu me demandes qui je suis ? :: Pourquoi ne le demanderais-je pas quand je l'ignore ? »

(18b) Plaut. *Mil.* 317 : PA. *Quid negoti sit rogitas ?* SC. **Cur non rogem ?**

« De quoi il s'agit, tu le demandes ? :: Pourquoi ne le demanderais-je pas ? »

en face de :

(18c) Plaut. *Stich.* 333 : PI. *Quid agam rogitas ?* PA. **Quidni rogitem ?**³⁸

« Ce qu'il y a, tu le demandes ? :: Pourquoi ne le demanderais-je pas ? »

Quant à l'emploi des temps du subjonctif, on remarque que si, dans les questions de protestation, la possibilité réfutée est envisagée du point de vue passé, le verbe se met – comme on pouvait s'y attendre – au subjonctif imparfait³⁹ :

³⁷ Exemple cité par C. E. BENNETT (1910 : 183) et J. B. HOFMANN & A. SZANTYR (1972² : 676).

³⁸ Ces deux exemples sont empruntés à J. B. HOFMANN & A. SZANTYR (1972² : 458).

³⁹ Sur cet emploi du subjonctif imparfait dans les questions, voir par ex. A. R. ANDERSON (1913 : 59-60) et encore tout récemment H. PINKSTER (2015 : 489-490). La forme verbale

(19) Ter. *Andr.* 582-584 : SI. *Ego dudum nonnihil ueritus sum, Daue, abs te ne faceres idem / Quod uolgens seruorum solet, dolis ut me deluderet, / Propterea quod amat filius. DA. Egon istuc facerem ?*⁴⁰

« Depuis un moment, je redoutais quelque peu, Dave, que tu ne fasses de même que le commun des esclaves en me jouant des tours du fait que mon fils est amoureux. :: Moi, j'aurais fait cela / je pouvais faire cela » ?

Parfois, on trouve aussi employé, avec sa valeur d'antériorité⁴¹, un subjonctif parfait, qui reprend au subjonctif, pour le virtualiser, un indicatif parfait qui précède :

(20) Plaut. *Amph.* 817-818 : AL. *Quid ego tibi deliqui, si cui nupta sum tecum fui ? / AM. Tun mecum fueris ?*⁴²

« Mais en quoi me suis-je rendue coupable envers toi, si, moi ta femme, j'ai passé la nuit avec toi ? :: Toi, tu aurais passé la nuit avec moi ? » (ou plus littéralement : « Toi, il serait possible que tu aies passé la nuit avec moi ? »)

Donc du point de vue du temps verbal, il est également important de tenir compte du contexte, la seconde partie de la paire faisant, sous ce rapport aussi, souvent écho à la première partie.

3.2. Question rhétorique vs question dubitative : du refus d'une *p* possible à l'hésitation⁴³ sur une *p* possible

3.2.1. Exemples ambigus

Pour utile qu'il soit, le contexte n'arrive cependant pas à lever tous les doutes concernant l'interprétation discursive et argumentative des questions au subjonctif. À preuve :

(21) Ter. *Andr.* 942-945 : CH. *Nomen non conuenit. CR. Fuit hercle huic aliud paruae. CH. Quod, Crito ? / Numquid meministi ? CR. Id quaero. PA.*

d'imparfait garde donc ici la valeur de localisation temporelle dans le passé ; à propos des deux valeurs de l'imparfait du subjonctif, qui peut signifier, au sens temporel, un éloignement par rapport à l'actuel (« moindre actualité »), au sens modal, un éloignement par rapport à la réalité (« moindre actualisation »), voir H. VAIREL (1981 a : 316).

⁴⁰ Voir aussi Ter. *Eun.* 591 : *Ego homuncio hoc non facerem ?* « Moi, pauvre petit homme, je ne pouvais pas faire cela ? ». Notons que, dans la CUF, cet énoncé est pourvu d'un point d'exclamation.

⁴¹ Sur cette valeur souvent mise en débat, voir H. PINKSTER (2015 : 490-491). Ce subjonctif potentiel parfait qui renvoie au passé est évidemment à distinguer des parfaits sigmatiques du type de *ausim*, qui réfèrent normalement au présent ; voir par ex. Plaut. *Most.* 923 : *Egone te ioculo modo ausim dicto aut facto fallere ?* « Est-ce que moi, j'oserais seulement, par plaisanterie, te tromper par une parole ou par un geste ? »

⁴² Voir aussi Plaut. *Amph.* 748, cité en (14a).

⁴³ Sur la distinction établie par les grammairiens anciens, par Priscien par ex., entre l'interrogation, « qui est considérée comme une enquête du locuteur sur ce qu'il ignore », et la *dubitatio*, qui est une « simple hésitation », voir F. HOFF (1979 : 7-8).

Egon huius memoriam patiar meae / Voluptati obstare, quom egomet possim in hac re medicari mihi ? / Heus, Chreme, quod quaeris, Pasibulast.
« Le nom n'est pas correct. :: C'est que, par Hercule, elle en eut un autre, étant petite. :: Lequel, Criton ? T'en souviens-tu ? :: Je le cherche. :: (À part) Supporterais-je que sa mémoire fasse obstacle à ma joie, alors que je peux dans cette affaire me porter remède à moi-même ? » (Haut) Hé, Chrémès, le nom que tu cherches est Pasibula. »

où la question *egon patiar* de Parménon, proférée en aparté, peut refléter le doute et le désarroi du locuteur, qui ne sait pas quel parti prendre, ou exprimer de sa part une protestation contre l'idée stupide de se taire, qui lui a traversé l'esprit et à laquelle il va renoncer sur-le-champ. Si la balance penche ici en faveur de la seconde lecture, plus émotive, elle penche dans le sens contraire dans la séquence (22), extraite d'un monologue :

(22) Ter. Haut. 410-416 : CH. *Luciscit hoc iam. Cesso pultare ostium / Vicini, primum e me ut sciat sibi filium / Redisse ? Etsi adulescentem hoc nolle intellego ; / Verum cum uideam miserum hunc tam excruciarier / Eius abitu, celem tam insperatum gaudium, / Cum illi pericli nihil ex indicio siet ? / Haud faciam ;*

« Il commence à faire jour. Et je tarde à frapper à la porte de mon voisin pour lui apprendre le premier que son fils est de retour ? J'ai pourtant bien conscience que son fils ne le voudrait pas. Mais quand je vois le malheureux ainsi martyrisé par son départ, lui soustrairais-je une joie si inattendue, alors que l'autre ne court aucun risque du fait de cette révélation ? Non, je ne le ferai pas ; »

Étant donné qu'il s'agit d'un monologue, *celem* ? n'est pas une réplique à une ligne de conduite suggérée par un co-énonciateur distinct. Il s'agit d'une réaction de la part de Chrémès à sa propre hésitation d'aller frapper à la porte de son voisin pour l'informer du retour de son fils. Ici encore, on ne sait pas, à première vue, si le locuteur désapprouve, avec un certain recul, sa propension à cacher à son voisin la bonne nouvelle ou si, après avoir pesé le pour et le contre concernant la possibilité de *p*, il se pose à lui-même une question dubitative négativement orientée⁴⁴ ? Comme la réponse *haud faciam* plaide en faveur d'une incertitude réelle, on optera ici pour l'interprétation dubitative. Dans le cas d'un échange dialogal, un doute analogue plane sur la distinction entre questions de protestation et questions consultatives. Dans (23), c'est la question *Quid audiam* ? de Simon qui paraît ambivalente :

(23) Ter. Andr. 893-895 : PA. *Pater, licetne pauca ?* SI. *Quid dices mihi ?* CH. *At / Tamen, Simo, audi.* SI. ***Ego audiam ? Quid audiam, / Chreme ?*** CH. *At tandem dicat !* SI. *Age dicat sino.*

⁴⁴ Sur les questions dubitatives à orientation négative, voir par ex. A. ORLANDINI (2001 : 282-286). Ici, c'est le contexte qui, en l'absence de la particule interrogative *num*, oriente la question négativement.

« Père, puis-je quelques mots ? :: Que me diras-tu ? :: Mais quand même, Simon, écoute. :: Moi, j'écouterai ? Qu'écouterai-je⁴⁵, Chrémès ? :: Mais qu'il dise enfin ! :: Allons, qu'il dise, je veux bien. »

La première injonction agacée de Chrémès (*At / Tamen, Simo, audi.*) indique que Simon n'est pas disposé à écouter son fils Pamphile. La réplique de Simon à Chrémès sous forme d'une question totale *Ego audiam ?* montre que, dans un premier temps, l'allocuté décline le conseil de son ami et exclut la possibilité de prêter l'oreille à son fils.

Si on comprend, dans la question suivante, *quid* comme un adverbe, au sens de « À quoi bon ? », le mouvement de protestation inauguré par *Ego audiam ?* continue. Mais si on comprend *quid* comme une variable pronominale qui est en attente de saturation, on y verra une question consultative : l'apostrophe *Chreme* semble corroborer cette dernière lecture, en révélant de la part de Simon une disposition à coopérer. Cette interprétation est aussi confirmée par la concession finale de Simon: *Age dicat sino.*

3.2.2. Questions consultatives

Une volonté de coopération existe de toute évidence en (24), où la question consultative est posée dans un cadre de confiance réciproque :

(24) Ter. *Haut.* 993-996 : CL. *Verum dicis ; quid ergo nunc faciam, Syre ? / SY. Suspicionem istanc ex illis quaere ; rem profer palam. / Si non est uerum, ad misericordiam ambo adduces cito, / Aut scibis cuius sis : CL. Recte suades ; faciam.*

« Tu dis vrai ; que faire donc à présent, Syrus ? :: Renseigne-toi auprès d'eux sur ce soupçon ; tire la chose au clair. S'il est sans fondement, tu les feras s'apitoyer tous les deux rapidement ; ou alors tu apprendras de qui tu es le fils. :: Tu as raison de me donner ce conseil ; j'agirai en conséquence. »

Même dans un échange plus caustique du type de (25), le chassé-croisé de questions circulant entre les trois participants au discours est l'indice d'une complicité familière entre co-énonciateurs, qui parfois même, de façon narquoise, répondent par personne interposée (*Iube hunc abire...*) à une question qui leur est adressée :

(25) Ter. *Haut.* 583-586 : CL. **Non accedam ad illos ?** CH. *Eho, quaeso, una accedundi uia est ? / SY. (...) Chreme, uin tu homini stulto mihi auscultare ?* CH. **Quid faciam ?** SY. *Iube hunc / Abire hinc aliquo.* CL. **Quo ego hinc abeam ?** SY. *Quo lubet.*

« Ne m'approcherais-je donc pas d'eux ? :: Hé, je t'en prie, existe-t-il une seule voie pour les approcher ? :: (...) Chrémès, veux-tu bien prêter l'oreille à l'homme sot que je suis ? :: Que faire ? :: Ordonne-lui de s'en aller quelque part. :: Où m'en aller ? :: Où il te plaît. »

⁴⁵ La CUF traduit par « Que j'écoute ? Que veux-tu que j'écoute, Chrémès ? » (trad. J. Marouzeau)

On retrouve ici les mêmes marques formelles que pour la question de protestation, à savoir le subjonctif nié par *non*, interprétable comme un subjonctif de possibilité⁴⁶. Le séquence présente de surcroît une question totale suivie de deux questions partielles : dans le premier type de question, le locuteur vise une possibilité, ici *non-p*, sans écarter la possibilité contraire, en l'occurrence *p*⁴⁷ ; dans le second type, le terme en **k^w*- opère un parcours sur une valeur inconnue d'un faire envisagé comme possible, l'issue du parcours devant ici, en cas de questionnement direct, être trouvée par le co-énonciateur⁴⁸. À la différence de la question de protestation, la question consultative est donc orientée vers l'aval : c'est une question non rhétorique qui occupe dans la paire adjacente la première place, la réponse du co-énonciateur constituant la partie seconde.

3.2.3. Questions délibératives

La notion de paire adjacente cesse d'être pertinente dans le cas d'une question délibérative au sens étroit, qui ne présuppose aucune interaction verbale entre deux co-énonciateurs distincts. Ce type d'énoncé intervient surtout, mais pas exclusivement, en situation monologale ou dans des apartés, où un locuteur exprime sous forme de question son désarroi ou au moins son hésitation sur une conduite à tenir :

(26a) Plaut. *Aul.* 713 : Euclion en début de scène : *Perii, interii, occidi ! Quo curram ? quo non curram ?*

« Je suis perdu, je suis mort, je suis anéanti ! Où courir ? où ne pas courir ? »

(26b) Ter. *Eun.* 294-295 : CH. *Vbi quaeram ? Vbi inuestigem ? Quem perconter ? Quam insistam uiam ? / Incertus sum.*

« Où chercher ? Où scruter ? Qui interroger ? Quel chemin prendre ? Je suis indécis. »

(26c) Ter. *Eun.* 778-779 : SA. *Imperatoris uirtutem noueram et uim militum : / Sine sanguine hoc fieri non posse ; qui abstergerem uolnera ?*⁴⁹

« Je connaissais le courage du général en chef et la force des soldats : que l'affaire ne pouvait pas se passer sans effusion de sang ; comment aurais-je alors étanché / pouvais-je alors étancher les blessures ? »

⁴⁶ On trouve ici encore employé l'imparfait du subjonctif avec la valeur temporelle d'un potentiel du passé ; voir par ex. Ter. *Haut.* 532-533 : SY. *Quid faceret ?* CH. *Rogas ? / Aliquid reperiret, fingeret fallacias...* « Que pouvait-il faire ? :: Tu le demandes ? :: Il pouvait imaginer, inventer une ruse... ».

⁴⁷ Pour la définition de la valeur du subjonctif en termes de « visée », voir *supra* le § 2.

⁴⁸ Voir P. LE GOFFIC (1994 : 32) ; N. FOURNIER (1998 : 4).

⁴⁹ Ces questions sont parfois difficiles à distinguer des consultatives. Voir par ex. M. BASSOLS (1948 : 513), qui classe cet exemple non parmi les questions délibératives mais parmi les consultatives, qui, selon lui (1948 : 457) servent à s'enquérir sur la volonté, l'opinion ou le désir d'une autre personne.

Comme ces énoncés le montrent, le subjonctif est ici encore nié par *non* et l'imparfait du subjonctif potentiel *a*, de même que dans Ter. *Andr.* 582-584⁵⁰ et *Haut.* 532-533⁵¹, la valeur temporelle d'un passé. Contrairement à ce qu'on a constaté pour la question de protestation, la question partielle est en pareille circonstance beaucoup mieux représentée que l'interrogation totale. La raison en est qu'en cas de délibération, on ne s'en prend pas aux prémisses d'un énoncé qui précède, ce à quoi semblent particulièrement habilitées les questions rhétoriques totales ou par ex. les questions en *quid* et *quid(=)ni* de portée extrapredicative. Ce qui est ici normalement mis en débat, ce sont les circonstances ou les modes d'exécution variables d'un faire envisagé comme possible.

En revanche, dans les questions totales ou disjonctives, beaucoup plus rares, du type de :

(27a) Ter. *Eun.* 1044-1048 : CH. *Quid commemorem primum aut laudem maxime ? / Illumne qui mihi dedit consilium ut facerem, an me qui id ausus sim / Incipere, an fortunam collaudem (...)/ An mei patris festiuitatem et facilitatem ?*

« Que mentionner d'abord et vanter le plus ? Célébrerais-je lui qui m'a donné le conseil de faire la chose ou moi qui ai osé l'entreprendre, ou alors la Fortune (...) ou l'affabilité et la complaisance de mon père ? »

(27b) Ter. *Eun.* 966-969 : PA. *Quid igitur faciam, miser, / Quidue incipiam ? – Ecce autem uideo rure redeuntem senem. / Dicam huic an non <dicam> ? Dicam hercle, etsi magnum malum / Scio paratum.*

« Que faire donc, dans mon malheur ? Quelle action entreprendre ? – Mais voici que je vois mon vieux maître revenir de la campagne ? – Lui dirais-je ou non ? Je lui dirai, par Hercule, bien que je sache que je m'attire par là un grand malheur. »

le locuteur met en balance plusieurs volets d'une conduite imaginable ou s'interroge sur la possibilité de *p* en l'opposant implicitement ou explicitement à sa non-possibilité.

Dans les délibératives directes, le verbe figure normalement à la première personne, ce qui rend difficile l'identification du subjonctif par rapport au futur simple, souvent homonyme⁵². Cette homonymie est certes à l'image de la synonymie partielle que les deux formes verbales entretiennent entre elles du fait qu'elles réfèrent à une relation predicative non validable au moment de l'énonciation. Par leur signifié propre, les deux modes ne sauraient toutefois doter la proposition indépendante dans laquelle ils figurent de la même valeur de vérité. Tandis que l'emploi du subjonctif indique que *p* fait entièrement l'objet d'une visée énonciative et suspend ainsi toute prédication d'existence (Mellet 1994 : 174), le futur, temps de l'indicatif, pourvoit cette relation d'une

⁵⁰ Cité en (19) en rapport avec les questions de protestation.

⁵¹ Cité en n. 46 en rapport avec les questions consultatives.

⁵² Dans le dernier passage cité (27b), J. MAROUZEAU, dans la CUF, interprète par ex. *faciam*, *incipiam* et les *dicam* figurant en interrogative comme des futurs et non comme des subjonctifs.

valeur factuelle, même si la prédication n'est pas validable au moment de l'énonciation (Mellet 1994 : 129). Ainsi, à la différence de ce qui se passe pour une question délibérative au subjonctif (*Quem uocem... ?*), dans une question partielle au futur de l'indicatif, comme par ex.:

(28) Ter. Andr. 453-454 : DA. « **Quem**, inquit, **uocabo** ad cenam meorum aequalium / Potissimum nunc ?

« Lequel de mes camarades, dit-il, vais-je à présent inviter en priorité au dîner ? »

ce qui est mis en débat, ce n'est pas la véracité de la prédication mais le contenu à attribuer au terme en *qu-* : *uocabo* y garde sa valeur de vérité de base, dont *uocem*, par sa marque de subjonctif⁵³, serait d'office dépourvu. Ce qui semble donc distinguer les deux est un degré variable d'adhésion du locuteur à la factualité de la prédication.

À quel point cette différence de sens peut cependant être tenue ressort de :

(29) Ter. Andr. 612-614 : PA. Nam **quid** ego nunc **dicam** patri ? **Negabon** uelle me, modo / Qui sum pollicitus ducere ? † qua fiducia id facere audeam† / Nec **quid** nunc **faciam** scio.

« De fait, que dire maintenant à mon père ? Dirai-je que je ne veux pas, moi qui tantôt ai promis de prendre femme ? Avec quel cran oserais-le faire ? Je ne sais que faire à présent. »

où on voit alterner, dans trois interrogatives délibératives qui se succèdent, le subjonctif et le futur de l'indicatif. Toute opposition de sens semble y être effacée par l'absence, dans les trois cas, d'une prédication d'existence : dans le cas de *dicam*⁵⁴ et de *faciam*, du fait de l'emploi du subjonctif de possibilité, dans le cas de *negabo*, du fait que cette forme verbale représente le porteur de focus d'une interrogation totale et voit de ce fait – malgré la forme du futur – sa valeur de vérité suspendue.

La concurrence d'emploi et la synonymie partielle qui existent dans ces questions entre le subjonctif et le futur mériterait une étude approfondie, dans une optique synchronique mais aussi diachronique⁵⁵.

⁵³ Dans la terminologie d'E. MAGNI (2010 : 240-241), on y a affaire à des subjonctifs de « certitude épistémique réduite ».

⁵⁴ Notons que ce qui nous amène dans (29) à interpréter *dicam* plutôt comme un subjonctif présent que comme un indicatif futur, c'est le parallélisme (partiel) qui existe entre *quid ego nunc dicam* et *quid nunc faciam* ; or *faciam* dans l'interrogation indirecte transpose un subjonctif à valeur modale, non un futur simple de l'interrogation directe.

⁵⁵ Un sondage rapide effectué dans un autre genre dramatique, à savoir les tragédies de Sénèque, révèle en latin postclassique une nette progression du futur, notamment dans les questions de protestation, alors que les formes non ambiguës de futur sont rares dans les mêmes questions chez Plaute. G. SMITH (1999 : 113-116), qui a relevé ces questions d'indignation dans l'ensemble des pièces de Plaute, fait état de 134 subjonctifs, de 2 infinitifs et de 6 indicatifs, dont 3 présents, 2 futurs (Plaut. *Rud.* 748-749) et 1 parfait. Quelques autres exemples, avec reprise indignée au futur d'un verbe figurant dans l'énoncé précédent déjà au futur ou à l'impératif, sont signalés par A. R. ANDERSON (1913 : 54, 57).

4. COLORATION MODALE VARIABLE DU SUBJONCTIF DE POSSIBILITÉ

Pour terminer, notons que, tout au long de cette étude, nous avons pris le parti de traduire les formes verbales interprétées comme des subjonctifs, de la façon la plus neutre possible, par le conditionnel ou l'infinitif français⁵⁶. Mais on sait que, dans les interrogatives de protestation ou de délibération au sens large, le subjonctif est aussi souvent transposé par un auxiliaire modal, « pouvoir » ou « devoir »⁵⁷. Ici tout dépend, à notre sens, de l'orientation « axiologique » du rejet ou du doute exprimés.

Dans le cas d'une question consultative, le droit ou le pouvoir du locuteur de faire quelque chose peut être compris, dans une perspective interactive, comme dépendant de l'avis de l'interlocuteur : d'où la traduction occasionnelle par « que veux-tu que je fasse ? », où le verbe « vouloir » a le sens affaibli de « que me conseilles-tu de faire ? » ou « que dois-je / puis-je faire, à ton avis ? ». La traduction par « Veux-tu que je fasse x ? » ou « Dois-je faire x ? » peut aussi convenir à certaines questions de protestation, notamment celles qui font suite à une injonction proférée par l'allocutaire. Aussi l'attestation chez Plaute des deux énoncés suivants :

(30) Plaut. *Aul.* 634 : EVC. *Redde huc sis.* STR. *Quid tibi uis reddam ?*
« Rends-moi ça, s'il te plaît. :: Que veux-tu que je te rende ? »

(31) Plaut. *Aul.* 651 : EVC. *redde huc.* STR. *Quid reddam ?*
« rends-moi ça. :: Que te rendrais-je ? »

a-t-elle incité certains linguistes⁵⁸ à établir une équivalence sémantique entre *uis reddam* et *reddam* employés tous les deux dans une question d'indignation, et à penser qu'on a affaire de part et d'autre à un subjonctif de valeur volitive. C'est, à notre avis, confondre ce qui, dans le premier exemple, est exprimé et effectivement signifié par le tour verbal *uis* + subjonctif avec ce qui, dans le second cas, n'est que suggéré par le contexte, et ne constitue qu'un effet de sens compatible avec la valeur sémantique de base du subjonctif de possibilité. La situation semble encore plus complexe en ce qui concerne les vraies questions délibératives : « Que faire ? / Que puis-je faire ? » peut certes aussi y être concurrencé par « Que dois-je faire ? » ; mais en l'absence d'interaction verbale avec autrui, l'auxiliaire « devoir » suggère qu'à côté des contingences situationnelles, le locuteur fait dépendre ses décisions d'une instance morale intérieure, qu'il reconnaît aussi, en partie au moins, comme moteur de ses actes⁵⁹.

⁵⁶ Dans le cas du subjonctif imparfait ou parfait, une traduction par l'auxiliaire « pouvoir » nous a cependant paru utile pour bien faire ressortir la valeur temporelle de la forme en question.

⁵⁷ D'après A. ORLANDINI (2001 : 331), ce sont précisément les contextes non vérifonctionnels (dont celui d'une question) qui permettent une neutralisation des champs sémantiques de « pouvoir » et « devoir ».

⁵⁸ Voir par ex. M. BASSOLS (1948 : 458).

⁵⁹ M. BASSOLS (1948 : 459) précise que, dans ce cas, le verbe « devoir » est employé dans un sens plus large : il ne réfère pas à une obligation qui dépend exclusivement de la volonté d'autrui mais aussi d'autres facteurs, parfois abstraits et de caractère moral ou qui sont en

Il s'agit d'autant de nuances qui semblent conciliables avec la valeur potentielle du subjonctif, qui ne bloque pas, au niveau du contexte, l'émergence de différents paliers modaux, épistémiques et déontiques, appartenant au posé ou au présupposé des énoncés en présence.

5. CONCLUSION

Il ressort de cette étude commentée d'exemples qu'on peut dans tous les cas établir un rapport explicatif satisfaisant entre la valeur de possibilité du subjonctif en langue et sa valeur d'emploi dans le discours. En revanche, la valeur de volonté, outre le fait qu'elle est difficilement compatible avec la négation *non*, aurait, en ce qui concerne le corpus des comiques, une force herméneutique nettement inférieure.

Ce constat nous amène à conclure que la thèse de l'origine volitive du subjonctif, qu'on essaie de défendre pour le latin en souvenir d'un prétendu modèle grec ou indo-européen, n'est déjà plus soutenable en vieux latin. Si elle l'était, elle ne le serait qu'en cas d'un emploi positif du subjonctif sans adverbe de négation. Or l'analyse a montré la solidarité complémentaire qui existe, au niveau sémantique, entre énoncés positifs et négatifs, tout comme elle a révélé l'intérêt d'une étude appariée des questions de protestation et d'hésitation ou de délibération au sens large. Sur le plan de la première articulation, ces questions font appel à un même type d'énoncés qui, dans la plupart des cas, se voient dotés par le contexte d'une force illocutoire et d'une valeur argumentative spécifiques. Le fait qu'il subsiste des cas d'ambivalence montre toutefois à quel point ces structures peuvent rester, même du point de vue sémantico-pragmatique, proches les unes et des autres. En cas d'ambivalence, une appréhension de la mélodie de la phrase serait utile pour évaluer le degré d'émotivité de l'énonciation, qui a dû être plus élevé en cas de protestation qu'en cas de doute ou d'hésitation.

Dans une optique diachronique, le fait que ces énoncés ne sont calqués ni morphologiquement ni sémantiquement sur le modèle grec n'a en soi rien de choquant : les valeurs différentes du subjonctif latin et la redistribution de ses emplois peuvent être une conséquence du syncrétisme qui a fusionné en lui les valeurs du subjonctif et de l'optatif indo-européens⁶⁰. L'homonymie partielle qui existe en latin entre le subjonctif présent et le futur simple⁶¹ est enfin à l'origine d'une concurrence d'emploi des deux formes qui, au cours de la latinité, a pu favoriser leur évolution vers une synonymie croissante.

RÉFÉRENCES

rapport avec notre propre convenance. M. SABANÉÉVA (1996 : 34) parle, de son côté, d'une « force mystérieuse » à laquelle le locuteur demanderait conseil.

⁶⁰ Voir par ex. S. Núñez (1991 : 244-245).

⁶¹ Sur la valeur prospective que le futur simple a héritée du morphème du subjonctif indo-européen, voir encore récemment A. LÓPEZ FONSECA (2009 : 462-463).

- ANDERSON, Andrew Runni, 1913, « Repudiative Questions in Greek Drama, and in Plautus and Terence », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 44, 43-64.
- BASSOLS DE CIMENT, Mariano, 1948, *Sintaxis histórica de la lengua latina. Tomo II, 1. Las formas personales del verbo*, Barcelona, Escuela de filología.
- BENNETT, Charles E., 1910, *Syntax of Early Latin. I. The Verb*, Boston, Allyn and Bacon (reprografischer Nachdruck, Hildesheim, G. Olms, 1966).
- BODELOT, Colette, 1987, *L'interrogation indirecte en latin. Syntaxe – Valeur illocutoire – Formes*, Paris, Société pour l'Information Grammaticale.
- BODELOT, Colette, 2003, « L'interrogation indirecte », in : C. Bodelot (ed.), *Grammaire fondamentale du latin. Tome X : Les propositions complétives en latin*, Louvain-Paris-Dudley, MA, Peeters, 193-333.
- BODELOT, Colette, 2014, « Une structure linguistique au service de l'orthodoxie anti-arienne : les propositions interrogatives de 'manière' chez Lucifer de Cagliari », in : M. Colas-Blaise, J. Kohnen, F. Stoll, F. Wilhelm (eds), *L'humanisme dans tous ses états ou la spiritualité plurielle. Mélanges offerts à Raymond Baustert*, Université de Lorraine, Centre de recherches « Écritures », 65-79.
- CALBOLI, Gualtiero, 1966, « I modi del verbo greco e latino 1903-1966 », *Lustrum*, 11, 173-349.
- COLLART, Jean, 1975³, *Grammaire du latin*, Paris, PUF.
- DRAEGER, Anton, 1874, *Historische Syntax der lateinischen Sprache, 1. Band*, Leipzig, Teubner.
- DUCROT, Oswald, 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- ERNOUT, Alfred & MEILLET, Antoine, 1951³, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Paris, Klincksieck.
- ERNOUT, Alfred & THOMAS, François, 1953², *Syntaxe Latine*, Paris, Klincksieck.
- FLECK, Frédérique, 2008, *Interrogation, coordination et subordination : le latin quin*, Paris, PUPS.
- FOURNIER, Nathalie, 1998, « Les termes en *Qu-* et l'opposition animé/non animé », *L'Information Grammaticale*, 78, 4-12.
- HANDFORD, Stanley Alexander, 1947, *The Latin subjunctive : Its Usage and Development from Plautus to Tacitus*, London, Methuen and Co.
- HOFF, François, 1979, *Le système linguistique de l'interrogation en latin classique*, Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Strasbourg II.
- HOFMANN, Johann Baptist & SZANTYR, Anton, 1972², *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, Beck.

- KRAZ, Heinrich, 1862, *Die sogenannte unwillige oder missbilligende Frage mit dem Conjunctiv, mit ut und dem Conjunctiv, mit dem Accusativ und Infinitiv*, Stuttgart, Mäntler.
- KROLL, Wilhelm, 1916, « Der potentiale Konjunktiv im Lateinischen », *Glotta*, 7, 117-152.
- LE GOFFIC, Pierre, 1994, « Indéfini, interrogatif, relatif (termes en *Qu-*) : parcours avec ou sans issue », *Faits de langue*, 4, Paris, PUF, 31-40.
- LÓPEZ FONSECA, Antonio, 2009, « Modo y Modalidad », in : J. M. Baños Baños (ed.), *Sintaxis del latín clásico*, Madrid, Liceus, 443-468.
- LYONS, John, 1990, *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MAGNI, Elisabetta, 2010, « Mood and Modality », in : Ph. Baldi, P. Cuzzolin (eds), *New Perspectives on Historical Latin Syntax 2. Constituent Syntax : Adverbial Phrases, Adverbs, Mood, Tense*, De Gruyter Mouton, Berlin-New York, 193-275.
- MELLET, Sylvie, 1992, « L'alternance *NE/NON* en latin classique », *L'Information Grammaticale*, 55, 28-32.
- MELLET, Sylvie, 1994, « Le subjonctif : valeur et emplois », in : S. Mellet, M. D. Joffre, G. Serbat (eds), *Grammaire fondamentale du latin. Le signifié du verbe*, Louvain-Paris, Peeters, 173-209.
- NÚÑEZ, Salvador, 1991, *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Granada.
- ORLANDINI, Anna, 2001, *Grammaire fondamentale du latin. Tome VIII : Négation et argumentation en Latin*, Louvain-Paris, Peeters.
- PINKSTER, Harm, 1995, *Sintaxis y Semántica del Latín*, Madrid, Ediciones Clásicas.
- PINKSTER, Harm, 2015, *The Oxford Latin Syntax. Volume 1 : The simple clause*, Oxford, University Press.
- RISSELADA, Rodie, 2005, « Particles in questions », in : G. Calboli (ed.), *Papers on Grammar IX, 2, Latina Lingua !*, Roma, Herder, 663-679.
- SABANÉÉVA, Margarita, 1996, *Essai sur l'évolution du subjonctif latin. Problèmes de la modalité verbale*, Louvain-Paris, Peeters.
- SCHEGLOFF, Emanuel A. & SACKS, Harvey, 1973, « Opening up Closings », *Semiotica*, 8, 289-327.
- SERBAT, Guy, 1980, « *Quid impedit quin explanationem fingamus ?* Propositions pour l'analyse de quelques complétives », *Vita Latina*, 78, 5-9.
- SMITH, Gérard, 1999, *Réflexions sur le subjonctif archaïque et préclassique*, Dreux, G. Smith.
- THOMAS, François, 1938, *Recherches sur le subjonctif latin. Histoire et valeur des formes*, Paris, Klincksieck.

TOURATIER, Christian, 1977, « Valeurs et fonctionnement du subjonctif latin », *Revue des Études Latines*, 55, 370-406.

TOURATIER, Christian, 1994, *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

VAIREL, Hélène, 1981 a, « Un modèle d'analyse linguistique des conditionnelles : latin *si di sunt, si di sint, si di essent* », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 76,1, 275-326.

VAIREL, Hélène, 1981 b, « Les énoncés prohibitifs au subjonctif : « *ne facias* », « *ne feceris* » et « *ne faxis* », *Revue de Philologie*, 55,2, 249-272.

Pour citer cet article :

C. Bodelot, « Sur la valeur controversée du subjonctif nié par *non* dans les questions de protestation et de délibération en latin », *De Lingua Latina, revue de linguistique latine du Centre Alfred Ernout* [En ligne], 14 | 2017, mis en ligne Octobre 2017. URL : <http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique2315>, 1-22.